

# PROJET PÉDAGOGIQUE ANNÉE 2022-2023

## ACCUEIL DE LOISIRS DE PROXIMITÉ



**Girardière**  
**2 1/2/6 ans - 7/11 ans**



# SOMMAIRE

## I - Le Projet éducatif de Cholet Animation Enfance

- A. Orientations générales
- B. Mesures et protocole sanitaires
- C. Le Plan Mercredi
- D. Les actions

## II - L'ALSH de proximité Girardière

- A. Le fonctionnement
- B. Les locaux
- C. Les objectifs généraux et opérationnels
- D. Nos objectifs de l'année

## III - Une journée type

## IV - Les outils d'évaluation

## V - L'équipe d'animation

## VI - Sécurité, Soins et hygiène

## VII- Consignes en cas d'incendie et attentat

# I - LE PROJET ÉDUCATIF DE CHOLET ANIMATION ENFANCE

«...CHOLET ANIMATION ENFANCE a pour objet d'organiser et de promouvoir pour Cholet et sa région des loisirs à caractères sociaux, éducatifs et culturels, physiques et sportifs pour favoriser le plein épanouissement des personnes en priorité des enfants, des adolescents dans leur temps de loisirs et de vacances... »

Ce projet éducatif traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes. Il est formalisé par ce document qui présente les objectifs et les modalités générales de fonctionnement des centres.

## A. Orientations générales

- Il est soucieux de garantir des loisirs et des vacances non seulement agréables mais utiles au développement personnel et social de l'enfant ainsi qu'à l'ouverture de ses connaissances vers le monde extérieur.
- Il doit favoriser l'accueil des enfants issus de tous les milieux socioculturels par le respect des individus dans leurs différences et dans le respect des règles de vie communes aux accueils de loisirs.
- Il permet l'accueil des enfants atteints d'un handicap physique ou psychologique sur nos accueils de loisirs.
- Il offre une souplesse d'accueil permettant de répondre le plus largement possible aux demandes et besoins des familles. Par conséquent, il s'attache à associer les parents dans la réflexion et les évolutions de nos différents projets d'animation.
- Il est préoccupé de mettre à disposition des moyens humains et matériels dans le respect des diverses réglementations.

Les propositions quant à la souplesse d'accueil ainsi qu'à la participation des enfants atteints d'un handicap physique ou psychologique devront tenir compte des contraintes de fonctionnement et des possibilités des structures pour un accueil optimum et sécurisé des enfants.

## B. Mesure et protocole sanitaire

Au vu de la situation sanitaire, le service met en œuvre des procédures et protocoles permettant de respecter la sécurité et la santé de tous, tout en maintenant des conditions d'accueil les plus favorables à l'épanouissement des enfants.

- Vos enfants seront par groupe de 24 maternelles et de 20 élémentaires par espace d'accueil encadrés par deux animateurs qualifiés.
- Pour les centres composés de plusieurs groupes, les salles et les espaces extérieurs seront délimités par groupe, avec une utilisation en alternance. Seuls les temps de garderies nécessiteront des regroupements mais le nombre d'enfants sera adapté en conséquence.
- Un **lavage des mains régulier**, de manière ludique sera réalisé avec vos enfants.
- Pour les tous petits, il sera demandé si possible de laisser **un doudou et une tétine à la structure**, ainsi qu'une tenue de rechange.
- **Chaque matin**, votre enfant arrivera avec une **tenue propre**. Privilégier une tenue facile à enfiler (jogging) qui ne craint rien et des baskets à scratch afin qu'il puisse être le plus autonome possible.

- Si votre **enfant présente des signes de maladie** et / ou de **fièvre** au cours de l'accueil, il sera pris en charge par un animateur. Suite à l'appel du directeur, vous serez dans l'**obligation de venir chercher votre enfant sans délai**.

## **C. Le Plan Mercredi**

La nouvelle organisation du temps scolaire à Cholet, avec une semaine de 4 jours à compter de la rentrée 2018, permet de réinvestir le mercredi et de lui redonner une nouvelle place dans la semaine de l'enfant. La prise en compte de l'évaluation du précédent Projet Éducatif De Territoire (PEDT), le retour sur expériences, les nouveaux partenariats développés et la qualité des relations avec les familles sont autant d'éléments œuvrant pour un "nouveau" mercredi au cœur de la semaine de l'enfant.

La réflexion menée à l'occasion de cette nouvelle organisation a permis de réinterroger la place du mercredi et ainsi lui redonner tout son sens dans les différents projets des accueils de loisirs organisés par Cholet Animation Enfance.

Quatre axes ont été déclinés comme suit, et devront être notre socle commun en termes de projets.

AXE 1 – Veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires.

AXE 2 - Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs en particulier des enfants en situation de handicap.

AXE 3 – Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs et les besoins des enfants.

AXE 4 – Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvres, spectacles, expositions, tournois, etc...)

## **D. Les actions proposées par Cholet Animation Enfance**

### **Les accueils de loisirs Pleine nature,**

- Le centre maternel Nougatine pour les enfants de 2ans ½ à 6 ans.
- Le centre élémentaire Prim'Vert pour les enfants de 7 à 12 ans.

### **Les accueils de loisirs de Proximité**

- Le centre Le Verger (pour les 2 ans ½ à 11ans)
- Le centre du Puy Saint Bonnet (pour les 2 ans ½ à 11ans)
- Le centre Favreau (pour les 2 ans ½ à 11ans)
- Le centre Jean Monnet (pour les 2 ans ½ à 11ans)
- **Le centre La Girardière (pour les 2 ans ½ à 11ans)**
- Le centre Bretagne (pour les 2 ans ½ à 11ans)

### **Les autres activités**

- La maison de la nature

## II - L'Accueil de loisirs Girardière

### A. Le fonctionnement

L'accueil Girardière accueille des enfants de 2 ans ½ à 11 ans à la journée (avec ou sans repas) ou à la demi-journée (matin ou après midi) dans les locaux de l'école Girardière avec une garderie le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 17h30 à 18h30 à la Girardière.

#### **Périodes d'ouverture et fermeture:**

L'accueil est ouvert tous les mercredis durant les périodes scolaires et du lundi au vendredi lors des petites et grandes vacances scolaires.

L'accueil est fermé une semaine pendant les vacances de Noël du lundi 27 Décembre 2021 au vendredi 30 décembre 2022 et trois semaines l'été du lundi 31 juillet au vendredi 18 août

### B. Les locaux

#### **Pour Girardière :**

*L'accueil des enfants se fait par l'entrée principale*

*Un animateur vous accueillera, nous vous demanderons quels enfants vous emmenez. Puis nous vous ouvrirons la porte et vous montez au deuxième étage.*

*Pour venir chercher votre/vos enfants le midi et/ou le soir nous vous demanderons le même protocole que le matin. Un animateur vous accueillera, nous vous demanderons quels enfants vous venez chercher, pour que vous puissiez monter (il est possible que l'accueil du midi s'effectue en bas de temps en temps).*

*En ce qui concerne la garderie l'accueil s'effectue en haut salle des 3-6 ans*

**Pour les repas :** nous déjeunerons au restaurant de l'école Jules Verne avenue Mocrat Cholet

#### **Girardière**

- Une salle pour le groupe des maternels
- Une salle pour l'espace bureau et cuisine
- Une salle de sieste
- Une salle pour le groupe des élémentaires
- Deux espace sanitaires pour les maternels et les élémentaires
- Un espace extérieur ainsi qu'un préau

### C. Les Objectifs généraux et opérationnels

#### **1 .Permettre à l'enfant d'être acteur de ses loisirs.**

Dans chaque groupe d'âge, nous proposons des activités quotidiennement aux enfants en fonction du nombre d'animateurs présents sur la structure. Nous laissons également l'opportunité aux enfants de 7 à 11 ans de proposer des activités en organisant des temps d'échanges pour leur permettre de s'exprimer sur leurs souhaits d'activités et en leur mettant à disposition des « boîtes à idées » .

Proposer des activités qu'ils pourront mettre en place en fonction de la faisabilité de celles-ci. Les enfants auront la possibilité de réaliser une activité pensée et réalisée par eux une fois dans le mois.

Des temps libres seront proposés chaque jour afin que les enfants puissent s'amuser comme ils l'entendent, dans la limite des règles de vie et de sécurité bien entendu.

## **2 .Respecter le rythme de chacun.**

Pendant les journées, les enfants seront répartis en 2 groupes bien distincts (groupe 3-6 ans et groupe 7-11 ans) chaque groupe est encadré par deux animateurs. Lors des activités ces groupes seront scindés en deux pour proposer des activités différentes en fonction de leurs besoins.

Ces groupes seront matérialisés par des espaces : une salle est dédiée à chaque groupe qu'ils pourront décorer selon leur souhait en accord avec l'animateur référent.

Il est indispensable de ponctuer les journées d'instantanés calmes (temps calme, petits bricolages, jeux de société, lecture, dessins...) et surtout de bien les organiser.

En début d'après midi, un moment de repos ou de sieste est proposé aux plus jeunes afin de reprendre des forces pour la fin de la journée.

Pour les plus grands, un espace détente est mis à disposition (banquette, musique...).

## **3 . Favoriser leur autonomie, leur curiosité et développer leur sens des responsabilités.**

Monter des projets dans lesquels l'enfant puissent entièrement s'investir (faire par de c'est connaissance et de ces envies). Développer sa curiosité afin que l'enfant soit acteur de sa journée

Afin de développer leur autonomie du matériel sera mis en libre service dans chacune des salles pour que les enfants puissent être un maximum autonome, seul le matériel représentant du danger sera mis hors de porte afin d'éviter les accidents.

## **4. Proposer des activités sur l'extérieur afin de faire découvrir un nouvel environnement à chacun**

Des activités seront mises en place à l'extérieur du centre Girardière, comme des balades dans les quartiers (parcs, structure de jeux, terrain sportif...), des jeux sportifs, des grands jeux, land art... les enfants pourront aussi bénéficier des aménagements de la collectivité.

## **5 .Favoriser l'entraide, l'écoute, la solidarité et le respect de l'autre.**

Montrer à l'enfant qu'il est un individu au sein d'un groupe. En favorisant les temps en groupe et les activités collectives. (grand jeux, jeux de cohésion...)

Apprendre à l'enfant le respect de l'autre, du matériel et de son environnement.

- ◆ Organiser des jeux sur le thème du handicap, pour que les enfants puissent se rendre compte des différences de chacun.
- ◆ Apprendre à l'enfant le partage et l'échange lors des activités et des temps libre.  
Les animateurs sont là pour accompagner l'enfant à s'intégrer et suivre les règles du groupe.
- ◆ Une attitude respectueuse de l'adulte envers l'enfant est encore le meilleur exemple de respect .

## **Le Respect des règles de vie.**

Dès le premier jour des vacances , des règles seront établies entre les animateurs et les enfants de chaque groupe :

- Ne pas laisser l'enfant sans surveillance.
- Un espace de liberté sera délimité avec les enfants durant chaque sortie extérieure.
- L'utilisation du téléphone portable est interdite durant les heures d'ouverture du centre pour les enfants. Les animateurs auront la possibilité de s'en servir si nécessité mais ils doivent en informer le directeur de la structure.
- Le jeune est responsable de son matériel (jouets,livres...). La responsabilité de l'organisateur n'est pas engagée en cas de vol ou de perte. Il est préférable de le laisser à la maison,
- Respecter le matériel mis à disposition.
- Respecter et écouter les personnes intervenant dans les différentes activités.
- Prendre en compte les mesures de sécurité mises en place par les prestataires extérieurs et les animateurs sur les centres et lors des sorties.

## **Relations animateurs-enfants**

Les animateurs, ainsi que les enfants, se doivent de connaître tous les prénoms le plus rapidement possibles pour que soit créée une relation de confiance entre les deux acteurs.

Contrat des animateurs vis-à-vis des enfants :

- Pas de discrimination, favoritisme.
- Être à l'écoute et attentif aux besoins du groupe et de chacun.
- Bonne humeur de l'animateur toute la journée.
- Jeux de connaissances dès le premier jour.
- Déceler les problèmes, les conflits apparents.
- Être observateur du groupe.
- Créer une ambiance agréable.
- Être dans la proposition d'activités afin que les enfants ne s'ennuient pas même lorsqu'ils sont en petits groupes.
- Prévoir des temps d'échanges entre animateurs et enfants, afin de faire un petit bilan de la journée (problèmes, attentes...).

Le contrat des enfants vis-à-vis des animateurs et des autres enfants :

- Respect des règles de vie et consignes.
- Écouter les animateurs quand ils parlent et les respecter.
- Ne pas laisser d'enfant à l'écart et respecter chaque individu.
- Toute violence physique ou verbale sera pénalisée en fonction de la gravité des actes.
- Ne pas hésiter à dire ce qui ne va pas, discuter de ce qui pourrait changer...

Le non négociable/les interdits pour les enfants :

- Tenir des propos racistes ou discriminatoires.
- Insulter les autres
- Avoir un comportement violent (physique et verbal)
- Casser, détruire ou maltraiter le matériel mis à votre disposition.
- Emprunter, voler le matériel.
- Manquer de respect envers les animateurs et le personnel de restauration

## **Relations entre animateurs**

Dialoguer et discuter est essentiel pour le bon déroulement de l'année. Cela peut être pendant les réunions de préparation mais aussi des échanges d'informations et de conseils. Toute suggestion sera prise en compte. Les animateurs se doivent d'avoir un regard global sur le déroulement de la journée. La communication est particulièrement importante que ce soit pour des raisons de sécurité ou de cohésion de groupe.

Chaque animateur doit être investi dans toutes les activités et répartition des tâches (préparation des activités, rangement, prise de responsabilités, ...) sont des compétences primordiales.

## **D. Nos projets de l'année**

Les maternelles vont développer le projet « **Les petits facteurs** » le but de ce projet est de continuer à créer un partenariat avec les multi-accueils Pomme Cannelle. Durant chaque période nous mettrons en place des échanges de jeux, chansons, activités, temps fort, intervenant...

Les élémentaires vont eux développer le projet « **Voyage vers l'avenir** » le but de ce projet est de réaliser des rencontres (jeux de société, sport, innervent...) avec les adolescents du centre social. Pour créer une passerelle entre l'accueil de loisirs-espace adolescents

Les projets de la ville de Cholet vont venir se greffer tout au long de l'année tel que le projet sans écran, les journées des droits de l'enfant etc ...

### III - Une journée type au centre Girardière

En fonction des effectifs, nous pouvons être amenés à nous déplacer sur d'autres centres de proximité.

7h30-8h30 :	Garderie a Kennedy
8h30-9h :	Accueil échelonné des enfants en bas Lavage de mains et jeux libres par tranche d'âge (zones de jeux délimités)
9h00-9h15 :	(Fermeture du portail) Rassemblement des enfants dans leurs salles attribuées (en haut)+ dépôt de leurs affaires. Passage aux toilettes
9h15-9h45 :	Temps libres
9h45-10h :	Rangement + rassemblement des enfants et présentation des activités de la journée
10h-11h30 :	Déroulement des activités
11h30-11h40 :	Lavage de mains et rassemblement pour le départ en car à 11h40, direction la restaurant scolaire de Jules Verne pour le repas
12h :	Départ des Demi-journées Arrive École Jules Verne, passage aux toilettes+ lavage de mains
12h-13h00 :	Temps de Repas
13h00-13h15 :	Fin de repas, passage aux toilettes+ lavage de mains
13h15-13h30 :	Retour en car au centre Girardière
13h15 :	Arriver des demi-journées
13h30-15h30 :	passage aux toilettes + sieste pour le groupe des 2 et demi/4 avec un animateur (les 5/6 non sieste passe dans le groupe des 7/12 quand il y a que 2 animateurs) Temps calme pour les 5-12ans (dessins livre...)
13h45-15h30 :	Lancement des activités pour les enfants qui ne font pas la sieste et les élémentaires
15h30-15h45 :	Réveil échelonner
15h45-16h :	Passage aux toilettes et lavage des mains
16h-16h30 :	Goûter
16h30-16h45 :	Vaisselle du goûter avec les enfants
16h45-17h00 :	Temps libre, jeux extérieur...
17h-17h30 :	Arriver des famille et départ des enfants

#### **Fermeture du centre à 17h30 ou 17h30-18h30 : Garderie**

*NB : En fonction des effectifs les enfants pourront se déplacer encadrés par des animateurs sur un autre centre de proximité pour la matinée ou l'après midi afin de participer à un grand jeu ou une autre activité.*

Chaque groupe a ses propres espaces distincts.

#### Les repas

Les repas sont pris au restaurant scolaire de l'école Jules Verne

Les animateurs déjeunent à table avec les enfants (temps d'éducation à valeur éducative à part entière).

#### La sieste

Elle est proposée aux enfants en accord avec les familles. Elle se déroule de 13h15 à 15h30 en mettant en place un réveil échelonné.



### Les sorties.

Elles peuvent être organisées durant les vacances ;Elles sont planifiées à l'avance pour que les familles puissent inscrire leur enfant et remplir une autorisation parentale spécifique à cette sortie.

Pour toutes sorties hors de l'enceinte du centre (y compris dans un périmètre très proche), il faut :

- Établir une liste de sortie : nom et prénom des enfants, lieu du déplacement et horaires.
- Avertir la directrice du lieu de la sortie, des horaires départ/retour.
- Noter le nom des enfants et animateurs partis à cette sortie.
- Apporter les fiches sanitaires des enfants concernés (pour les sorties hors Cholet).
- Apporter une trousse à pharmacie de premier secours (disponible en local infirmerie)
- Donner un numéro où le groupe peut être joignable durant la sortie.

## IV - Les outils d'évaluations

L'évaluation des moyens et méthodes mis en œuvre par l'équipe d'animation pour atteindre les objectifs fixés se fait régulièrement au cours de réunions hebdomadaires.

L'analyse est basée sur les retours exposés par les animateurs en rapport aux difficultés rencontrées dans l'organisation générale (répercussion sur la vie quotidienne) et aux réactions des enfants. (répercussion sur la vie collective).

Les différents points abordés seront alors :

- L'adaptation des locaux
- Répartition des animateurs sur les postes
- Échanges de pratiques
- Projets d'activités, plannings, besoins en matériel
- Retour sur les rythmes individuels des enfants
- Évolution de l'autonomie de l'enfant.

Il semble nécessaire aussi d'évaluer nos actions auprès des parents et des enfants sur des temps d'échanges qui peuvent être organisés lors des journées de centre.

## V - L'équipe d'animation

### La direction ses missions

La direction du centre est assurée par Emeline PASQUIER en cours de formation BAFD

- Responsable du fonctionnement et de l'organisation de la structure.
- Pointage des enfants, détailler les fiches sanitaires pour un meilleur suivi, le suivi des animateurs.
- La gestion financière, matériel et administrative, les relations avec les différents partenaires, avec les familles, le suivi et la validation des animateurs stagiaires.
- Garante de la sécurité
- Tient aussi le rôle d'animateur

### Adjoint de direction et ses missions

- L'adjoint de direction poste en cours de recrutement
- Référente du fonctionnement et de l'organisation de la structure, pointage des enfants, détailler les fiches sanitaires pour un meilleur suivi, le suivi des animateurs.
- Garante de la sécurité
- Tient aussi le rôle d'animateur

### **Les animateurs et leurs missions**

Les animateurs du centre :

- Emeline PASQUIER en cours de formation BAFD

- Il garantit de la sécurité affective physique, affective et morale de chaque enfant et du respect des lieux et du matériel, ainsi que l'application des règles de vie.
- Il favorise le lien avec les familles.
- Il participe aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan.
- L'accueil des enfants.
- L'animation des différents moments de la journée en prenant en compte le développement de l'enfant.
- Assurer la surveillance des enfants hors du temps d'animation.
- Veiller aux réglés d'hygiène et la connaissance des particularités de chaque enfant.

L'équipe est renforcée pas des animateurs vacataires en fonction des effectifs

### **Le personnel de restauration et d'entretien**

Il est chargé de l'organisation des repas avec notre partenaire la SODEXO qui livre les repas en système de liaison froide pour l'ensemble des personnes (enfants et équipe d'animation) présents sur le centre.

Il assure le suivi qualitatif en relation avec le prestataire et la direction.

Il organise et participe au service et à l'entretien de la cuisine et des réfectoires.

Il est chargé de l'entretien des locaux du centre de loisirs.

Il veille à la propreté des sanitaires et des locaux qui accueillent les enfants

## **VI – Sécurité, Soins et Hygiène sur le centre**

### **Règles de sécurité**

Taux d'encadrement :

- Les mercredi : 10 enfants de - 6 ans pour 1 animateur  
14 enfants de + 6 ans pour 1 animateur
- Vacances scolaires : 8 enfants de -6 pour 1 animateur  
12 enfants de + 6 ans pour 1 animateur

Taux d'encadrement pendant les temps de baignade :

- 1 surveillant de baignade (SB)
- 1 animateur dans l'eau pour 8 enfants de plus de 6 ans et pour 5 enfants de moins 6 ans
- Rappel des règles de sécurité aux animateurs et aux enfants

Règles alimentaires:

Des plats témoins seront réalisés lors de chaque atelier cuisine et la prise de température du réfrigérateur sera tenue à jour deux fois par jour.

Sortie :

Des sorties extérieures au centre et au quartier sont organisées tout au long de l'été .Par soucis de sécurité et d'organisation,l'équipe s'engage à respecter ces quelques points :

- Compter les enfants à chaque montée et descente du bus et lors des rassemblements.
- Prendre les fiches sanitaires, la pharmacie, de l'eau, gobelets et le listing avec les numéros de téléphones et les numéros d'urgence.
- Respecter les règles en vigueur lors des déplacements (gilet jaune, positionnement des animateurs,...).
- Une autorisation de sortie pour chaque sortie hors de Cholet sera demandée aux familles.

### **L'infirmierie :**

Chaque animateur a le devoir de s'assurer de la bonne santé de l'enfant. En cas de blessure :

- Avant tout soin, lire la fiche sanitaire de l'enfant et prendre note des recommandations particulières.
- Port de gants obligatoires lors des soins.
- Signaler ce qui dépasse la simple égratignure à la direction et à la famille.
- Pour une blessure plus importante (nécessitant vigilance et soins de la part des parents), l'animateur doit prévenir et expliquer les soins à la directrice qui ont été apportés à l'enfant.

Aucun médicament ne doit être donné à l'enfant. Il n'y en aura pas dans la pharmacie. Dans le cas de traitement, un animateur référent et un seul, sera chargé de suivre l'enfant afin de suivre correctement les consignes de l'ordonnance.

### **L'hygiène:**

C'est un point sur lequel nous devons, animateurs de jeunes enfants, être particulièrement vigilants. Ainsi, l'animateur doit pouvoir se montrer disponible auprès de chaque enfant lors de moments tels que le lavage des mains, lorsque l'enfant va aux toilettes, etc... Il s'agit alors de vérifier que l'enfant se rince bien et s'essuie convenablement, tout en lui laissant une part d'autonomie. C'est aussi l'occasion de voir si l'enfant a besoin de nous ou pas.

Chacun devra veiller à respecter l'hygiène des enfants et des locaux.

- Se laver les mains avant chaque repas ou goûter.
- Lavage des mains
- Avoir à disposition des serviettes en papier lors des repas.
- Avoir des essuie-mains papier dans les sanitaires.
- Entretien des locaux, ranger le matériel utilisé à l'endroit même où il a été emprunté (pharmacie, réserve, lieu de vie...).
- Veiller à ce que les enfants rentrent correctement vêtus et relativement propres chez eux (blouse pour la peinture, change en cas " d'accident " chez les plus petits,...).
- Nettoyer correctement les tables ou autres supports qui furent utilisés lors de l'activité.

## VII - Consignes en cas d'incendie et attentat

- *Procédure d'évacuation incendie*

Lorsque l'alarme sonne, les animateurs emmènent les groupes d'enfants dans le calme par le hall sur la cour extérieure. Un animateur est guide file, c'est-à-dire qu'il guide les enfants vers la sortie. Un second animateur est serre file et va donc vérifier les locaux afin qu'aucun enfant ne soit oublié à l'intérieur et que les portes et fenêtres soient maintenues fermées. En effet, en cas d'incendie, cela évitera au feu de se propager trop vite dans la structure.

Chaque animateur sort avec la liste des enfants qu'il garde sur lui jusqu'au soir.

Lieu de rassemblement à Bretagne : cour extérieure

Lieu de rassemblement à la Girardière : espace vert se situant à côté du portail blanc d'entrée (puis aire de jeux en cas de nécessité)

- *Procédure d'évacuation attentat*

Lorsque le signal est lancé, les animateurs ont deux possibilités en fonction de la situation : le confinement ou la fuite en cas d'attentat ou d'intrusion.

Les animateurs sont formés en amont avant l'été, des signes visuels et sonores sont mis en place sur la structure et dans chaque salle d'activité.

Plusieurs exercices tests sont également réalisés dans l'année afin de préparer les enfants.

Dans un souci de sécurité optimale, les accès aux centres sur l'extérieur seront fermés.